



**Danish
Presidency**
Council of the
European Union



Conseil permanent de l'OSCE No. 1529

Vienne, le 24 juillet 2025

L'agression menée par la Russie contre l'Ukraine

Monsieur le Président / Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de parler au nom des États membres de l'Union Européenne suivants: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, la Croatie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, et la Tchéquie.

Les États participants suivants se sont joints à la déclaration: l'Albanie, l'Andorre, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, l'Islande, Liechtenstein, la Macédonie du Nord, la Moldavie, Monténégro, la Norvège et l'Ukraine.

1. L'UE réitère sa condamnation ferme de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui constitue une violation manifeste de la Charte des Nations unies et des principes fondateurs de l'OSCE, et réaffirme son soutien constant et sans faille à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.
2. Nous condamnons fermement les bombardements continus contre les civils et contre les infrastructures civiles menés par la Russie. Les frappes massives se poursuivent. Selon les autorités ukrainiennes, dans la nuit du 18 au 19 juillet, 344 drones et 35 missiles se sont abattus sur l'Ukraine. Du 20 au 21 juillet, la Russie a

lancé une nouvelle attaque massive contre l'Ukraine, avec 426 drones et 24 missiles. Nous rappelons à la Russie que les attaques dirigées contre des civils et des biens à caractère civil, ainsi que les attaques indiscriminées, sont des violations flagrantes du droit international humanitaire et peuvent constituer des crimes de guerre.

3. Nous encourageons la poursuite de la mise en œuvre des accords conclus à Istanbul. Dans ce contexte, nous saluons la remise à l'Ukraine, par la Russie, des dépouilles des 1 000 ukrainiens tués.
4. Toutefois, nous continuons de dénoncer les actes de tortures systématiques, les détentions illégales et arbitraires, les violences sexuelles, et plus largement les violations des droits de l'Homme flagrantes et généralisées perpétrées en Ukraine par la Russie, largement documentées par l'ONU et par le BIDDH dans leurs rapports intermédiaires, dont le plus récent, le septième, a été publié la semaine dernière. Nous rappelons que toute démarche crédible pour parvenir à la paix doit nécessairement inclure des efforts concrets en matière d'aide humanitaire, dont l'échange de prisonniers de guerre, la libération et le retour en toute sécurité de tous les enfants ukrainiens et autres civils illégalement déportés, transférés de force ou détenus arbitrairement en Russie ou Biélorussie. Cela inclut les trois fonctionnaires de l'OSCE, Vadym Golda, Maxim Petrov et Dmytro Shabanov, toujours injustement et illégalement détenus par la Russie.
5. La Russie doit faire preuve d'une réelle volonté politique de mettre terme à sa guerre d'agression, s'engager dans des négociations constructives, et accepter un cessez-le-feu complet, inconditionnel et immédiat pour lequel l'Ukraine s'est déjà engagée il y a plusieurs mois. C'est pourquoi l'UE continue d'augmenter la pression sur Moscou, et elle le fera autant et aussi longtemps que nécessaire à cette fin car le langage de la force est le seul que la Russie puisse comprendre. Dans cet objectif, le 18 juillet, elle a adopté un 18ème paquet de sanctions sévères et sans précédent, qui vise notamment les recettes énergétiques, le système bancaire et le complexe militaro-industriel qui soutiennent la guerre de la Russie. Les sanctions constituent un élément essentiel de la politique de l'UE pour priver la Russie des moyens de mener cette guerre.

6. Nous saluons l'annonce par EUROPOL et EUROJUST, le 16 juillet, du démantèlement du groupe de hackers prorusses NoName057, responsables de multiples actions de déstabilisation visant l'Ukraine et ses alliés, dont des infrastructures critiques en Europe. L'UE et ses États membres condamnent fermement l'intensification de la campagne d'activités hybrides menée par la Russie pour tenter de diviser notre société, de déstabiliser et d'affaiblir l'UE et ses États membres et notre résilience, ainsi que de saper notre soutien à l'Ukraine et sa capacité à se défendre. Cela est voué à l'échec : nous agirons de manière unie et déterminée pour faire face à ces activités et obligerons les auteurs à répondre de leurs actes. Comme la Haute Représentante l'a rappelé dans sa déclaration du 18 juillet dernier, l'UE reste déterminée à dénoncer, contrer et à répondre aux activités hybrides de la Russie visant l'UE et ses États membres, par des mesures asymétriques et proportionnées conformes au droit international. Aux côtés de ses partenaires internationaux, l'UE continuera à soutenir son voisinage immédiat dans ce domaine, en particulier l'Ukraine et la République de Moldavie.

7. L'Union européenne continuera d'apporter, en coordination avec des partenaires partageant les mêmes valeurs et ses alliés, un soutien politique, financier, économique, humanitaire, militaire et diplomatique global à l'Ukraine et à sa population. A cette fin, elle a proposé la création d'un fonds spécial doté de 100 milliards d'euros en faveur de l'Ukraine, en marge de son cadre financier pluriannuel 2028-2034. Nous saluons, en outre, les récentes annonces de nouvelles livraisons d'armes à l'Ukraine.

8. Nous condamnons fermement le soutien à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine fourni par des pays tiers, tels que la République populaire démocratique de Corée, la Biélorussie, l'Iran et les acteurs et entités qui s'y trouvent. Nous exhortons tous les pays à cesser immédiatement toute aide directe ou indirecte à la Russie, y compris la fourniture de biens à double usage et d'articles sensibles qui soutiennent la base industrielle militaire de la Russie. Dans cet esprit, et comme l'ont déclaré les ministres des Affaires étrangères du G7 ainsi que la Haute

Représentante/Vice-Présidente, la Chine est également un facilitateur décisif de la guerre de la Russie.

9. Nous rappelons que l'objectif de l'UE est d'aider l'Ukraine à parvenir à une paix globale, juste et durable fondée sur les principes de la Charte des Nations unies et du droit international. A cet égard, l'UE salue tous les efforts déployés pour parvenir à une telle paix, y compris ceux menés par les Etats-Unis, et continuera d'y contribuer activement. Nous réaffirmons le droit naturel de l'Ukraine de choisir son propre destin, fondé sur la Charte des Nations unies, sur le droit international et sur les principes d'Helsinki. Nous continuons de soutenir résolument l'Ukraine sur la voie de son adhésion à l'UE.